



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

BRY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.

 Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin

 Mardi matin
Vendredi matin

 Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin
Dimanche matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !

Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.

Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux



BAC MARRON : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue désormais **toute l'année**.

Mercredi après-midi

Les bacs doivent être sortis **avant 12h, le jour** de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac marron ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apports volontaires verre



BORNE VERTE : VERRE

Vos déchets verre sont à déposer dans une des **bornes d'apports volontaires verre** de votre ville :

- 1 Quai Adrien Mentienne
- 2 Rue du 26 Août 1944
- 3 Parking de la Gare RER
- 4 Rue des Chapeaux de Paille
- 5 Impasse des Cerisiers
- 6 Parking du Funérarium
- 7 Rond point de la Fontaine
- 8 Rue du 2 Décembre 1870
- 9 Boulevard Pasteur
- 10 Avenue du Général Leclerc
- 11 Quai Louis Ferber
- 12 Parking de la Mairie
- 13 Parking Saint-Thomas



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans la borne verte ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier mes déchets ?

BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton**,
(briques, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)



BAC MARRON : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Que faire de mes encombrants grands ensembles ?

La collecte des encombrants des grands ensembles s'effectue le **vendredi des semaines impaires pour les zones bleues** et le **vendredi des semaines paires pour les zones vertes**.

VENDREDIS IMPAIRS

- 9 rue Basse D'aval
- 1, 2, 2 bis, 4, 15 rue du Bois des Chênes
- 4, 6, 8, 10 rue de la Chaumière
- 41, 60, 62, 64, 72, 74, 94 bis, 102, 102 bis, 108, 118, 128, 128 bis av. du Général Leclerc
- 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 43, 49, 55, 57 bis, 59, 61, 69, 83, 97 bis, 99, 101 quai Louis Ferber
- 27, rue des Mésanges
- 44, 49, 54, 56, 58, 63 ter, 70, 76, 76 bis, 78, 78 bis, 82 av. de Rigny
- 2, 6 rue Jean Grandel

VENDREDIS PAIRS

- 16, 18, 20 rue du Colombier
- 21, 23, 34 rue de la Croix aux Biches
- 4, 6, 8, 9, 10 rue du 2 Décembre 1870
- 2 rue de La Garenne
- 13, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 28, 30, 32, 39, 64, 80 av. Georges Clémenceau
- Rue Molière toute la rue
- 226 bis Bd Pasteur
- Résidence Bry Beau Site, rue des Pères Camilliens
- Rue Racine toute la rue
- 6, 8, 10, 12, 14, 16, 20, 34, 36, 38, 55, 57 rue du Four
- 7, 12, 14, 16 rue du 4^{ème} Zouave
- 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12 rue Henri Cahn
- 1, 3 rue de la Gare



Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **sur rendez-vous** en appelant le **0 800 612 544** ou le **01 45 16 97 44**. Votre interlocuteur vous demandera d'indiquer la **nature de votre dépôt**, vous fixera une **date de passage d'enlèvement** (sous 48h) et vous communiquera un **numéro à afficher** sur vos encombrants.

Ces derniers sont à déposer **la veille au soir** (après 19h) de la date fixée.

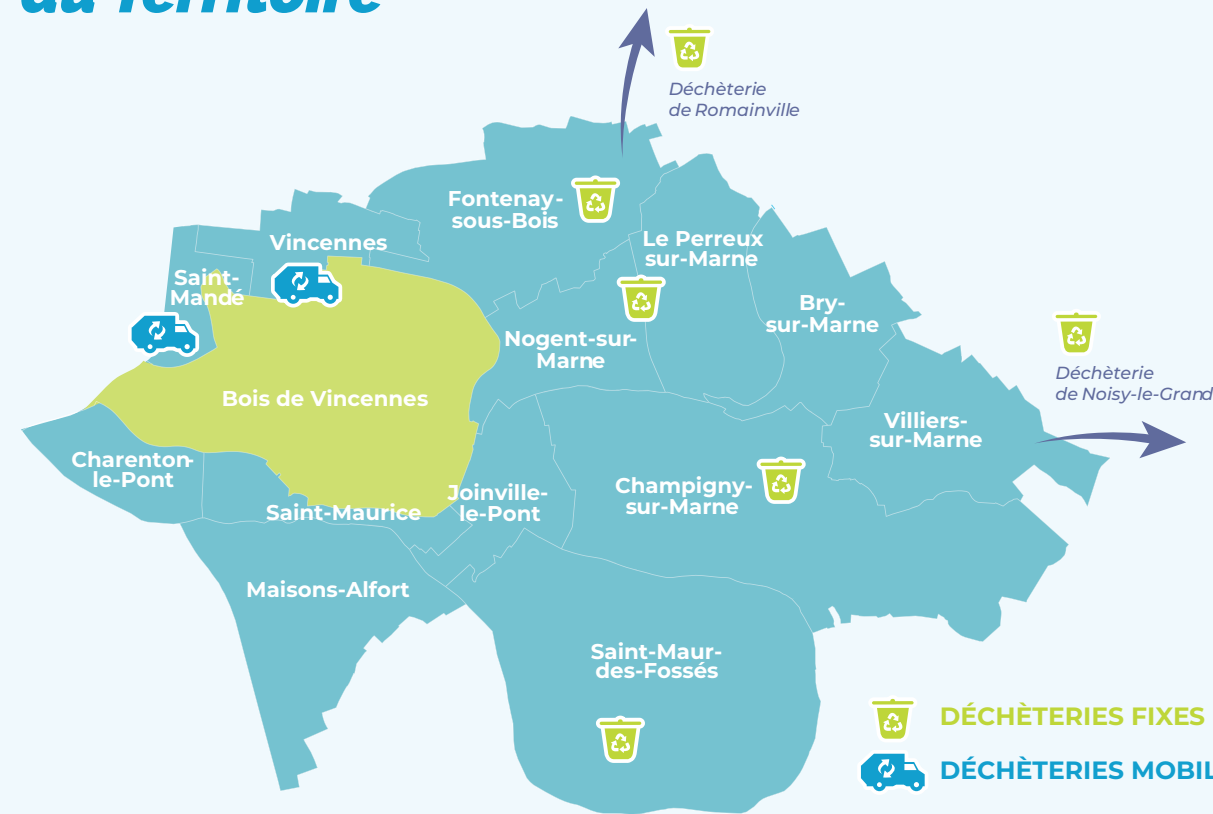
Les encombrants qui seront collectés, seront composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles fermetures, de déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules...) et de **déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...).



Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr